



DOSSIER

LES SOLIDARITÉS EN EUROPE

S'INFORMER

Les droits de l'Homme
comme source d'action
Page 6

GRAINE DE SEL

Jésus en terre étrangère
Page 8

FÉDÉRATION

Le nouveau mode électif
Page 22

PORTRAIT

Nina de Lignerolles,
nouvelle secrétaire
régionale Sud-Ouest
à la FEP !
Page 28

DOSSIER : LES SOLIDARITÉS EN EUROPE

VIE DE LA FÉDÉRATION

ERRATUM

Dans l'article de Chantal Deschamps, « Le nom en héritage » (Proteste, n° 155), la première phrase du troisième paragraphe a été omise : « Les mal-nés, - vulgairement appelés bâtards - se voyaient d'emblée rejetés. Comme moi. » La rédaction présente ses excuses pour cette erreur.



L'Europe, une perspective essentielle

Les élections européennes qui s'avancent seront probablement les plus « dangereuses » de leur courte histoire. Si les partis populistes et europhobes sont majoritaires, une phase d'incertitude s'ouvrira, faite de blocages, de renoncements et de crises nationales ou globales à répétition...

L'Europe est certainement un enjeu difficile, que les peuples ne doivent cependant pas écarter au profit d'un repli apeuré : c'est notre capacité de vivre ensemble qui est ici interrogée.

En effet, si les peurs et l'égoïsme prennent le dessus, c'est un signal considérable qui sera donné au corps politique et social de plus de 500 millions d'habitants : celui d'affrontements à venir, celui de l'autisme assuré des gouvernements nationaux, celui du choix du repli en détriment de l'espérance. Car nous ne y trompons pas : voter la réduction de l'Europe enclenchera une spirale redoutable, que l'Histoire a maintes et maintes fois répétée : ce sera le temps des alliances contre-nature, des fausses promesses, et l'on verra les leaders dresser communautés et peuples les uns contre les autres, ne serait-ce que pour justifier leur présence au pouvoir...

Mais l'Europe peut-elle donner mieux à voir ? Oui et non. Oui, car toute institution nouvelle cherche son équilibre, sa manière de fonctionner, et interroge ses objectifs

ainsi que les buts qui fondent son existence ; il faudra que l'Europe parle davantage et mieux aux citoyens, il faudra laisser à ces derniers la capacité d'agir, et non pas de subir seulement les décisions. Il faudra que les gouvernants assument les choix qu'ils imposent à l'Europe en disant : nous avons pris cette décision ou accepté ce compromis parce que cela fera avancer notre bien commun.

Et à la fois non, car l'Europe est une perspective, et non pas une certitude.

“
L'Europe est certainement un enjeu difficile, que les peuples ne doivent cependant pas écarter au profit d'un repli apeuré : c'est notre capacité de vivre ensemble qui est ici interrogée.
”

Projet en construction, édifice à construire en permanence, l'Europe est une maison ouverte dont il faudra toujours vérifier l'état des portes et des fenêtres, mais aussi son électricité, sa lumière, le confort et la protection des habitants. Et surtout, elle représente notre espérance : celle d'accepter de partager un avenir, un compromis, une compréhension commune qui laissent de la place et de la considération, surtout aux plus petits et aux plus fragiles. C'est pour cela aussi que la question migratoire est centrale dans la réflexion actuelle : comment nous situons nous face à ces personnes qui ont, comme nous, le droit d'être heureuses ?

Alors armons nous de courage, transformons-nous en témoins d'espérance et en promoteurs de cette belle utopie, votons pour l'Europe !

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - www.fep.asso.fr - 47, rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directeur de la publication : Jean Michel Hitter. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédactrice en chef : Romina Sanfourche - Secrétaire de rédaction : Fabienne Delaunoy - Membres du comité de rédaction : Florence Daussant-Perrard, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Taieb Ferradji, Isabelle Grellier, Henry Masson, Didier Sicard. Relecture : Florence Collin. Photos : Istoc - Maquette : Studio Marnat - www.marnat.fr - Imprimeur : Marnat - Prix au numéro : 9,50 €

Journée Enfance et Jeunesse de la FEP

Mercredi 30 janvier, à la Maison du Protestantisme à Paris, a eu lieu la journée nationale de la commission « Enfance et Jeunesse » de la FEP. Une journée riche en échanges et en réflexion.

Deux temps forts ont rythmé ces rencontres. Le matin, une intervention d'Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental, s'est concentrée sur l'importance de la prévention dans le parcours de la protection de l'enfance.

L'après-midi, c'est la thématique de la prostitution des mineur·e·s qui a été retenue. La FEP avait souhaité, sur ce sujet épineux, objet de nombreux tabous en France, la participation à la fois des « victimes » prostituées, des professionnels qui les accompagnent et des pouvoirs publics. Ces derniers ont manqué à l'appel, soulignant la difficulté à mobiliser les autorités sur ce sujet embarrassant.

Pour donner la parole aux victimes, Armelle Le Bigot-Macaux, présidente de l'Association contre la prostitution des enfants (ACPE), à l'origine d'un rapport abondamment cité dans la proposition de loi élaborée tout récemment par des députés sur ce sujet. Elle dresse un constat alarmant, faisant état d'une « explosion de la prostitution des mineures sur Internet », parmi des jeunes désinhibées dans leur relation à leur corps, dans le déni d'être victimes, alors qu'elles sont une proie facile pour des réseaux de proxénétisme volatils. Elle décrit un marché rentable, qui nécessite pour le proxénète très peu d'investissement financier, et implique un risque judiciaire bien inférieur au trafic de drogue par exemple.

Elle a débattu avec Christophe Schröder, directeur de l'établissement Marie-Pascale Péan, de la Fondation Armée du Salut, à Mulhouse. Cet établissement héberge uniquement des jeunes filles,

âgées de 13 à 18 ans, dont certaines sont en situation de prostitution. Il y a une dizaine d'années, il s'agissait surtout de « jeunes filles isolées dépendant de réseaux forts, notamment de jeunes d'Europe de l'Est à qui on avait promis le rêve américain en France ». Mais depuis peu, Christophe Schröder constate le développement d'une prostitution occasionnelle, pour se payer la montre ou le bracelet à la mode, au sein de réseaux très peu structurés. « Une jeune fille se livre à la prostitution un jour, et devient proxénète le lendemain », poursuit-il.

Pour y faire face, son équipe a mis en place une prise en charge la plus globale possible. Les éducateurs ont revu leurs postures éducatives grâce à des intervenants extérieurs. Pour aborder l'éducation sexuelle, et plus globalement les relations garçons-filles, des sages-femmes de la PMI (protection maternelle et infantile) et des animatrices de l'amicale du Nid interviennent auprès des hébergées. Une autre association opère pour désamorcer les addictions, notamment aux jeux vidéos

et aux écrans. Enfin, les jeunes filles ayant été victimes d'abus sexuels ou de passages à l'acte prostitutionnels, ont également accès à des thérapies courtes de type EMDR. ■

Marie Lefebvre-Billiez,
journaliste

Journée Alliance des EHPAD de la FEP

Mardi 29 janvier, journée de travail de l'Alliance des EHPAD de la FEP.

Plusieurs sujets ont été abordés : la démocratie participative comme pratique dans les établissements, l'accompagnement comme recherche de bien-être des résidents et l'aide sociale et la tarification. Plus d'une trentaine de participants étaient présents pour faire émerger de nouvelles pistes de réflexion sur l'éthique et les valeurs chrétiennes à maintenir dans ce secteur. ■



actualités



De la DDASS aux Jeux olympiques, les trois vies de David Larose, paru récemment. Un moment qui a enchanté les enfants.

« *Aucun rêve n'est inaccessible à force de sacrifices, d'efforts, d'abnégation* », nous dit-il. Une belle histoire de réussite et un très beau message pour les enfants de la maison.

Géré par la Fondation Diaconesses de Reuilly, le Service d'accueil des jeunes enfants reçoit aujourd'hui 32 enfants de 3 à 13 ans répartis dans deux maisons à Boutigny-sur-Es-sonne et Auvers-Saint-Georges. Un projet autour d'une maison des familles est en cours, dont nous espérons qu'il verra le jour en 2020. En effet, répondre aux besoins et désirs des enfants en s'assurant de la place de leurs parents lorsque celle-ci est possible est un enjeu primordial de la Protection de l'Enfance.

La mission principale est l'accompagnement des enfants en difficulté dans leur quotidien, en tentant d'aider leurs parents à prendre ou reprendre leur place auprès de leur enfant. Le nouvel établissement qui devrait réunir les deux sites à Auvers-Saint-Georges, au Clos-Saint Georges, relève le défi d'une protection des enfants et d'un accompagnement des parents dans leurs difficultés, deux missions qui peuvent s'accorder, plutôt que s'opposer. ■

David Larose : un exemple pour les jeunes et un champion au grand cœur

Le 13 janvier dernier, le Service d'accueil de jeunes enfants (SAJE) à Boutigny accueillait David Larose, un ancien enfant de la maison, qui y a vécu plusieurs années. Durant ce retour dans « sa » maison, comme lui-même le signalait, il a partagé avec les enfants le récit de son passage par le SAJE, mais également de son parcours de vie depuis qu'il a quitté l'établissement il y a maintenant 20 ans.

Fort d'un palmarès exceptionnel, David Larose a obtenu le titre de champion du monde de judo par équipe en 2011, avant de participer aux Jeux olympiques l'année suivante. Et c'est justement autour de ses parcours que David Larose a répondu à de nombreuses questions posées par les enfants actuellement accueillis.

À propos de son arrivée au SAJE, il nous raconte qu'il s'est installé d'abord à Maisse pendant cinq ans avant d'être accompagné dans de nouveaux locaux à Boutigny durant l'année 1999-2000, où il découvre le judo à l'âge de neuf ans, poussé

par ses éducateurs qui y voyaient déjà un moyen de canaliser son énergie. C'est le cas de Paulette Goujon et Rachid Nedjar, qui l'ont accompagné voilà près de vingt ans. « *Il était très attachant, mais avait une énergie débordante. L'orientation vers le judo a été une bonne chose pour lui, il avait un vrai potentiel et la suite l'a prouvé* », sourit Paulette. « *Il a pu se construire et sortir du statut d'enfant placé* », confie Rachid.

Dans un deuxième temps, le judoka s'est prêté au jeu des dédicaces des t-shirts, des mangas inspirés de l'une de ses compétitions, et de son livre,





Un fonds de solidarité œcuménique dans une vallée alsacienne

La précarité ne se vit pas qu'en ville. Créée en 2000 à l'initiative des paroisses catholique et protestante de la vallée de Munster, l'association Fonds de solidarité œcuménique est une des réponses aux licenciements et à une pauvreté grandissante.

À l'époque, le pasteur-président Rémy Stahl et son équipe souhaitaient privilégier la synergie des moyens humains et financiers et œuvrer avec les travailleurs sociaux du canton, la communauté de communes de la vallée de Munster et d'autres associations, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Face à la complexité de la précarité sociale, l'association a toujours défendu le travail en commun, plus pertinent et efficace, selon elle.

C'est ainsi qu'en 2005, année « noire » pour la vallée avec plus de 800 licenciements, le fonds de solidarité a mis en place un « comité chômeurs ». Ce groupe de parole pour demandeurs d'emploi faisait intervenir des chefs d'entreprise, des députés, des anciens chômeurs et les élus locaux.

Les bons alimentaires, principale activité

Un des principaux objectifs est d'aider financièrement les familles en difficulté,

de façon ponctuelle et rapide, notamment par l'attribution de bons alimentaires. Sa commission d'attribution se réunit tous les quinze jours et traite alors entre 10 et 30 dossiers défendus par les travailleurs sociaux du secteur. Ces derniers peuvent aussi solliciter un bénévole à n'importe quel moment si une situation appelle une réponse plus rapide.

Cinq cents personnes, issues des seize communes de la communauté de communes de la vallée de Munster, bénéficient aujourd'hui de ces bons alimentaires.

Parmi elles, beaucoup de mères seules avec enfants mais aussi des demandeurs d'asile. À noter que 55 % de ces bénéficiaires ont moins de 80 euros par personne et par mois, après

les dépenses obligatoires (eau, électricité, assurances...). En 2015, 9,8 % de la population de la communauté de communes de la vallée de Munster étaient considérés comme pauvres selon les critères de l'Insee.

Un budget qui a augmenté considérablement en 18 ans

Le premier budget à la création était de 24 000 francs, celui de 2018 s'élevait à 50 000 euros. L'association peut compter sur la générosité des paroissiens, des associations comme les Restos du Cœur, Caritas, les Kiwanis, le Lions Club, etc, et des subventions des collectivités locales et des paroisses du secteur.

Au-delà des bons alimentaires, l'association a mis en place des aides aux vacances, dont 36 enfants ont bénéficié à l'été 2018, le dispositif sport-culture et l'accueil au périscolaire ainsi que la solidarité envers les seniors. L'association finance pour ces personnes des journées à l'établissement d'accueil situé dans la ville de Munster. Le Petit Manoir vise à faciliter le maintien à domicile des personnes désorientées, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Une aide ponctuelle qui permet aux familles et conjoints de souffler dans leur isolement.

Aujourd'hui, l'association s'adapte aux mutations de la société et à la présence d'une centaine de demandeurs d'asile dans la vallée. Un dispositif se met en place avec le Centre d'accueil des demandeurs d'asile et l'association Accés. ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

“

L'association a toujours défendu le travail en commun, plus pertinent et efficace.

”



Les droits de l'Homme comme source d'action commune

Longtemps, le christianisme et la philosophie des droits de l'Homme issue de celle des Lumières se sont opposés sur la question des fondements de la loi naturelle dont ils se réclamaient tous deux. Ce conflit sur la nature de ses origines n'a pas été résolu et une divergence ontologique fondamentale demeure entre une lecture théologique faisant des droits de l'Homme une exigence découlant des droits premiers de Dieu et une lecture laïque qui fait des hommes eux-mêmes les seuls auteurs et destinataires de ces droits.

C'est à la faveur d'un accord politique finalement trouvé après la Seconde Guerre mondiale que la philosophie libérale des droits de l'Homme a pu être revendiquée comme partie de la doctrine chrétienne, et devenir ainsi aussi consensuelle qu'elle paraît de nos jours. Il n'en reste pas moins que derrière cette apparente unanimité, cet œcuménisme globalement affiché vis-à-vis des droits de l'Homme recèle donc encore bien des ambiguïtés, en particulier lorsqu'on examine plus précisément le contenu qui leur est donné par les différentes traditions. Il y a bien accord de principe entre laïcs et religieux sur l'éminente dignité de l'être humain. En revanche, toutes les religions chrétiennes (qu'elles soient catholiques, protestantes ou orthodoxes) émettent des réserves plus ou moins restrictives sur l'étendue des droits pouvant lui être accordés.

Et c'est à propos de la morale personnelle et du droit des êtres humains à disposer de leur corps que les divergences sont encore les plus sensibles.

Droit de l'Homme et traditions religieuses

L'autre sujet de confrontation possible, remis à l'ordre du jour par les récentes propositions islamiques sur les droits de l'homme, concerne la liberté intrinsèque de l'Homme face à son Dieu et donc le droit de l'être humain à une complète liberté de religion incluant la possibilité pour lui d'en changer librement, voire d'abandonner toute référence religieuse dans la construction de son chemin personnel.

Les droits internationalement garantis par l'idéologie séculière portée par la déclaration universelle des droits

de l'Homme de l'ONU, précisés et étendus par les nombreuses conventions internationales qui en ont découlé depuis (sur les droits des femmes, ceux des enfants, etc.), peuvent-ils encore être entièrement intégrés par toutes les traditions religieuses ?

De nouvelles propositions constructives

Sur la place éminente de l'individu et sa liberté de choix absolue en matière de religion et de morale personnelle, qui s'opposent encore parfois aux propositions anthropologiques des différentes religions, le désaccord - plus ou moins feutré - reste patent, aujourd'hui encore. Mais on assiste aussi, et ce depuis quelques années, à l'émergence de nouveaux champs de réflexion qui pourraient pourtant permettre aux religions de mieux s'accorder sur une philosophie commune des droits de l'Homme.

En se transformant en forces de proposition constructives, sur les nouvelles questions environnementales et sociétales, à propos des remèdes à apporter aux dérives de l'anthropocène et sur la juste place de l'homme dans l'écosystème mondial, de nouveaux accommodements sont envisageables, des collaborations fructueuses sont rendues possibles en faveur de l'approfondissement et du développement de cet « idéal commun » à tous les membres de l'humanité.

La philosophie internationale des droits de l'Homme qui, pour garantir son universalité, fait silence sur ses fondements et sur les fins dernières, reste pourtant une utopie féconde, pourvu qu'elle soit continûment nourrie, discutée, précisée et surtout mise en œuvre. Comme source d'action profondément humaniste, elle est assez généreuse pour être promue par toutes les religions et toutes les sagesse ou philosophies humaines. ■

Valentine Zuber,
historienne



Si le diaconat protestant de Nantes m'était conté !

La diaconie, « le service aux autres » : un état d'esprit, une attitude, une dynamique ! Le diaconat protestant de Nantes est bien sur ce registre. Sa mission : choisir en toute liberté les personnes qu'il décide d'accueillir, accompagner la personne dans la globalité de ses besoins et ancrer son action dans le message du Christ.

Au regard des actions mises en place pour répondre aux besoins des personnes touchées par la fragilité, la précarité ou l'exil, la question du sens est bien au cœur de son engagement. Des actions qui se déclinent selon quatre axes prioritaires : se nourrir, se loger mais aussi pouvoir s'exprimer et être reconnu.

Templ'alim, activité de distribution alimentaire, permet à plus de 160 foyers de « faire leurs courses ».

La question du logement est un véritable parcours du combattant, *a fortiori* pour les étrangers, fort nombreux à Nantes ! Le diaconat déploie beaucoup d'énergie pour trouver des possibilités d'hébergement. Il dispose d'une dizaine de logements offerts généreusement et héberge ainsi une trentaine de personnes. Au sein de la paroisse s'est constitué un réseau d'hébergeurs solidaires prêts à accueillir dans l'urgence les personnes en détresse pour quelques jours ou quelques semaines. D'autre part, le diaconat est engagé au sein de l'association œcuménique « L'Accueil d'abord ». Des familles mi-

grantes en grande précarité bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement.

Accompagner est indispensable ! Un groupe de parrainage s'est donc mis en place pour effectuer un suivi des familles hébergées par le diaconat. Établir une relation de confiance, proposer un espace de parole, les soutenir dans leurs démarches, les conduire peu à peu vers l'autonomie... une belle aventure humaine !

Une évidence : l'autonomie et l'intégration ne peuvent faire l'économie de l'apprentissage de la langue. Qu'à cela ne tienne, le diaconat répond présent ! Des cours de français langue étrangère voient le jour. Ils s'adressent aux personnes étrangères, pour la plupart en demande d'asile et tout récemment arrivées en France. Quant au fil rouge de toutes ces actions, c'est l'être humain, malmené par la vie, qui sans la rencontre, l'accueil et l'écoute pourrait devenir invisible.

D'où l'importance d'établir une relation, de considérer le besoin de communiquer et d'être reconnu. Prenant en compte l'être humain

dans sa fragilité, le diaconat répond en proposant un espace de parole et d'écoute à toute personne qui frappe à la porte d'une permanence, organisée deux fois par semaine, un atelier de coiffure solidaire assuré par une bénéficiaire, une fête de Noël, des ateliers pour les enfants, des concerts... tout projet permettant de tisser des liens et restaurer l'estime de soi !

Le diaconat de Nantes a aussi sa résidence secondaire !

Il a redonné vie à cette si jolie vieille dame qu'était La Brise de Mer. Accessibilité et inclusion au cœur du projet, aujourd'hui elle a le vent en poupe avec les labels « Éco-gîte » et « Tourisme et handicap ». Et, en 2018, elle est lauréate nationale de la Palme du tourisme durable dans la catégorie « hébergement ». Là encore, la dimension sociale et humaine de cette action a fait la différence !

Des idées, de l'énergie et toujours de nouveaux projets, en fort développement depuis plusieurs années, l'association a donc été appelée à se structurer. À Nantes, une salariée coordinatrice de l'action sociale, deux jeunes en service civique et quatre-vingts bénévoles sont les « *pierres vivantes qui animent le diaconat jour après jour* », comme l'exprime Isabelle Richard, la présidente. Je pourrais conter encore longtemps l'histoire du diaconat mais la place me manque !

En conclusion, la vie spirituelle, d'une part, et l'engagement au service du prochain, d'autre part, sont comme « les deux jambes » qui permettent au chrétien d'avancer sur la route sans risquer une entorse ! Au diaconat protestant de Nantes, ils ont les chevilles solides ! ■

Laure Miquel,
secrétaire régionale Nord Normandie
Île-de-France



Graine de sel

Jésus en terre étrangère

Il n'est pas courant que Jésus traverse les frontières et, contrairement à l'universalisation postérieure du christianisme, le ministère de Jésus de son vivant est très palestinien. Pourtant il lui arrive de faire quelques incursions en terre étrangère et c'est le cas quand il se rend dans le territoire de Tyr, épisode qui est relaté dans l'Évangile de Marc (7, 24-30).

Tyr est un port méditerranéen situé à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest du lac de Tibériade. Jésus foule une terre impure sans raison apparente sinon celle de s'éloigner un peu de la pression qu'exercent sur lui les autorités religieuses juives de son pays.

Là, une femme « *paienne, syro-phénicienne de naissance* », ayant entendu parler de ses miracles, lui demande de guérir sa fille possédée du démon. Jésus, loin d'accéder à sa demande, lui répond : « *Laisse d'abord les enfants se rassasier, car ce n'est pas bien de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens* ».

En clair, cela signifie que Jésus n'est venu que pour les enfants d'Israël et qu'il traite cette femme de chien. Une telle conscience de l'idée de frontière et de limite, une telle violence dans les

propos est étonnante dans la bouche de quelqu'un qui vient, peu de temps avant (Marc 7, 19), de déplacer les notions de pur et d'impur et d'affirmer que l'idée de pureté n'est pas extérieure à l'homme mais qu'elle relève essentiellement d'une disposition du cœur. Le premier cas pratique qui se présente l'amène à réinstaller des frontières extérieures au détriment d'une femme qu'il traite de chien, animal impur, à cause de sa condition païenne.

“

Pour une fois dans un texte d'Évangile, ce qui est remarquable, ce n'est pas ce que dit le Christ mais ce que répond la femme à Jésus.

”

de justifier l'attitude de Jésus car ce n'est pas là l'important. Pour une fois dans un texte d'Évangile, ce qui est

remarquable, ce n'est pas ce que dit le Christ mais ce que répond la femme à Jésus. Elle ne claque pas la porte de la maison, offusquée par ce qu'elle vient d'entendre, mais lui répond du tac au tac : « *C'est vrai, Seigneur, mais les petits chiens sous la table mangent les miettes des enfants* ». La femme détourne l'image négative du chien pour en faire une attitude positive de foi et d'attente : elle se contentera des miettes.

Ces négligeables et méprisables miettes font comprendre à Jésus que son attitude arrogante et enfermée n'empêchera pas cette femme de vouloir vivre par la parole qu'il annonce. Les murs dressés sont irrémédiablement poreux. Jésus capitule et reconnaît la grandeur des propos de cette femme : « *À cause de cette parole, va, le démon est sorti de ta fille* ». C'est le seul passage dans l'Évangile où Jésus se laisse convertir et accepte de venir sur le terrain de l'autre, de l'étranger. Dans la plupart des textes, c'est l'autre, le voyageur, le passant, qui rejoint Jésus là où il est.

Au-delà de la guérison de la fille de cette femme, le texte affirme l'incongruité des barrières que l'on dresse et la faiblesse des arguments idéologiques et identitaires que l'on avance. Laissons-nous convaincre et convertir par des miettes plutôt que séduire par un pain trop alléchant. ■

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France



Dossier

Les solidarités en Europe

Sommes-nous encore européens ? Croyons-nous encore que des cultures, des pays, des régions peuvent s'unir pour créer plus grand en suivant l'adage qui voudrait que la somme des parties soit supérieure au tout ? En d'autres termes, pensons-nous encore que le sacrifice d'un peu de nos singularités permettra de construire une Europe plus solidaire ?

À la veille des élections européennes, nous pouvons être inquiets de la montée en puissance des partis eurosceptiques voire anti-européens. Ces partis veulent ériger des murs et de nouvelles frontières. Ils font de la culture de la spécificité nationale l'unique porte d'entrée à une nouvelle prospérité et une nouvelle sécurité, en suivant cette fois un autre adage qui veut que charité bien ordonnée commence d'abord par soi-même.

L'union n'est plus la source d'une sécurité et d'une nouvelle liberté, mais un principe que certains possédants utilisent pour mieux asservir les masses populaires.

De Marx aux gilets jaunes

Ainsi Karl Marx contestait l'idée des droits de l'Homme parce que pour lui « l'homme » n'est pas le représentant de la classe ouvrière mais le bourgeois, un homme particulier qui accède au pouvoir. L'homme pour Marx est

profondément déterminé à la fois par sa nationalité et surtout par sa classe sociale. Promouvoir l'universel, c'est faire croire au peuple qu'il pourra un jour accéder à l'opulence des riches.

Aujourd'hui les partis que l'on nomme populistes, ou récemment le mouvement des gilets jaunes, présentent l'Europe et ses institutions comme une énorme machine bureaucratique destructrice d'identités et incapable de résoudre la question des inégalités sociales.

Le particulier et l'universel

S'opposent aujourd'hui le particulier et l'universel et il semble que tout ce qui a été construit jusque là pour essayer de conjuguer l'un et le multiple s'écroule contre les murs et les frontières que l'on souhaite rebâtir.

L'enjeu de la philosophie occidentale depuis Platon a pourtant été de découvrir une unité au sein d'un ensemble de

phénomènes qui se présentent dans leur multiplicité et leurs différences, au cours du temps et à travers l'espace. D'une certaine manière, ces pensées cherchaient à maîtriser le divers pour le tourner vers l'un. Si aujourd'hui l'universalisme est présenté comme un « totalitarisme » qui s'oppose aux droits de l'être singulier, il ne faut cependant pas oublier que c'est cette pensée, mise en acte politique, qui a permis de mettre fin aux guerres nationales qui ont ensanglanté l'Europe.

Du point de vue local à un point de vue global

Le sociologue Bruno Latour analyse très bien ce renversement de perspective en introduisant la notion de mondialisation plus et de mondialisation moins. Dans son ouvrage: *Où atterrir ?*, il explique que passer d'un point de vue local à un point de vue global, « cela devrait signifier qu'on multiplie les points de vue, qu'on enregistre un plus grand nombre de variétés, que



l'on prend en compte un plus grand nombre d'êtres, de cultures, de phénomènes, d'organismes et de gens¹.

Cette intégration du particulier dans un principe universel, il la nomme « mondialisation plus » et il l'oppose à la « moins » où « *une seule vision proposée par quelques personnes, représentant un tout petit nombre d'intérêts, limitée à quelques instruments de mesure, à quelques standards et formulaires, s'est imposée à tous* ».

Une promesse d'universel possible ?

Après les années d'euphorie européenne, sommes-nous passés imperceptiblement de la mondialisation plus à la mondialisation moins ?

Les laissés pour compte de la mondialisation se replient frileusement sur leur « terroir » et sont traités d'archaïques et de réactionnaires par ceux qui, comme l'écrit Bruno Latour, « *prêchent l'appel du grand large* » mais qui ne prennent aucun risque car sur eux « *vous verrez briller le parachute doré, soigneusement plié, qui les assure contre tous les aléas de l'existence* ». (op. cit. p. 21).

La promesse d'universel s'avère aujourd'hui trompeuse parce que ses tenants ont trahi l'idéal cosmopolite pour ne retenir que l'extension d'un domaine particulier, celui d'une sorte de marché global auquel chacun devrait se soumettre. « *Chacun de nous est prêt à s'extirper de son petit lopin de terre, mais sûrement pas pour se voir imposer la vision étriquée d'un autre lopin simplement plus éloigné* », écrit

encore Bruno Latour. Si la mondialisation « moins » l'a, semble-t-il, malheureusement emporté, il n'en demeure pas moins que l'homme a, comme le dit Hegel, « le désir de l'universel ». Pour l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit*, l'homme n'est pas d'emblée dans l'universel, mais il ne peut y accéder qu'au travers de toute une série d'étapes au cours desquelles il lui faut se dépouiller de sa finitude et de sa particularité. Il n'y parvient qu'à travers l'inquiétude et l'angoisse, ce qui le distingue radicalement de l'animal.

Comme le fait remarquer Hannah Arendt : « *L'universel qui a si longtemps préoccupé la philosophie dans son mode de connaissance pure, doit donc être placé dans un rapport réel à l'homme².* »

Repenser l'universel

La tâche de la pensée aujourd'hui serait donc de repenser l'universel sur les ruines de l'universel fourvoyé.

Il convient alors de rassurer l'homme angoissé par le grand tout totalisant en redonnant à l'appartenance sa dimension politique. L'appartenance est importante en ce que les membres d'une communauté politique se doivent l'un à l'autre. La première chose qu'ils se doivent est une certaine assistance communautaire. Comme le dit Michael Walzer : « *L'assistance communautaire est importante car elle nous apprend la valeur de l'appartenance³.* »

« Nous nous rassemblons, nous signons le contrat social, afin de pourvoir à nos besoins, l'un de nos besoins est celui de la communauté elle-même », écrit-il. Vivre une communauté engagée dans un projet universel, c'est ce que défend Bruno Latour dans une interview au journal Le Monde (20 juillet 2018) au sujet de l'écologie : « Ma solution est grossière mais elle est à la mesure de l'urgence : arrêtons un moment de parler d'écologie, de nature, de salut de la planète, de protection de la biosphère. Pourquoi ? Parce que cela renvoie toujours à quelque chose d'extérieur, quelque chose que l'on considère comme à travers une vitre, qui nous concerne peut-être, mais à la marge. Vous aurez remarqué qu'il en est tout autrement dès qu'on parle de territoire. Si je vous dis : "Votre territoire est menacé", vous dressez l'oreille. Si je vous dis : "Il est attaqué", vous êtes tout feu tout flamme pour le défendre. »

Construire une communauté ouverte sur un monde multiple ne pourra se faire sans prendre en considération les besoins de l'homme singulier qui peut légitimement s'angoisser ou souffrir du risque d'indifférenciation. Pour bâtir une réelle solidarité européenne et redonner un sens à l'aspiration universelle, il est nécessaire de partir du concret de l'attachement sans l'abstraire dans des notions complexes et englobantes. Pour donner du poids à l'idée européenne, peut-être faut-il recomposer l'attachement local ? ■

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France

¹ Bruno Latour, *Où atterrir ?* Paris, La Découverte, p. 23.

² Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la philosophie de l'existence ?*, Paris, Rivages Poche, 2002, p. 57.

³ Michael Walzer, *Sphères de justice*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 103.

La solidarité est-elle au cœur du projet européen ?



Le 17 novembre 2017 à Göteborg, en Suède, les 28 États membres de l'Union européenne ont peut-être pris l'engagement le plus important de ces dernières années pour une Europe sociale. Avec le Parlement et le Conseil européens, ils ont adopté le socle européen des droits sociaux.

Désormais, le bien-être des citoyens de l'Union européenne revêtira autant d'importance que les performances de l'euro ou les relations avec les États-Unis. Cette adoption, dans laquelle la commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales Marianne Thyssen a joué un rôle primordial, marque l'aboutissement de l'ambition du président de la Commission Jean-Claude Juncker pour que l'Union européenne se voie attribuer une note « Triple A social ». Mais, plus d'un an plus tard, pouvons-nous réellement

dire que la solidarité sociale se trouve au cœur du projet européen ? Les États membres du sud de l'Europe qui accueillent des migrants et des réfugiés peuvent-ils compter sur davantage de solidarité de la part des autres pays ? Les personnes qui souffrent de pauvreté à cause d'un chômage de longue durée ou d'une réduction des allocations sociales sont-elles témoins d'un nouvel élan de solidarité ? Les personnes âgées qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide sociale et sanitaire dont elles ont besoin pour continuer

leur vie active ressentent-elles cette solidarité ? Je crains de devoir répondre par la négative car, pour les États membres, l'ambition n'a pas laissé sa place à la réalité.

Une dimension sociale européenne

Il existe un consensus selon lequel l'Europe devrait acquérir une dimension sociale, mais lorsqu'il s'agit de mettre les idées en pratique, c'est une autre histoire.

Dans ce domaine, l'Europe continue de se concentrer sur les États membres, même s'il est de plus en plus clair que les défis sociaux ne se limitent pas à un seul pays et que la solidarité fait défaut lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets tels que la pauvreté infantile, les sans-abri, le chômage de longue durée, l'exclusion des jeunes et l'intégration des migrants.

Pourquoi ?

Tout d'abord, à cause de la remise en question perpétuelle du rôle de l'Union européenne en matière de politique sociale.

Les États membres, à une ou deux exceptions près, maintiennent que la politique sociale est une compétence nationale, qu'elle ne concerne pas l'UE qui ne devrait donc pas s'en mêler. Par conséquent, s'ils étaient prêts à signer le socle européen des droits sociaux, ils ne comptent pas lui donner de force juridique - de belles paroles, sans obligations. Ainsi, le socle européen des droits sociaux n'a pas été transposé et n'a pas eu d'influence sur les politiques sociales nationales.

“

Si nous ne prenons pas ces connexions et leurs répercussions au sérieux, nous pourrions faire face à une polarisation de la démocratie européenne.

”

Ensuite, trop peu d'hommes et de femmes politiques prennent au sérieux la relation entre l'expérience sociale des citoyens et leur vision de la démocratie et du gouvernement. Alors que les élections pour le Parlement européen arrivent à grands pas, nous assistons à une montée des soutiens aux partis extrémistes, qu'ils

soient d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, prétendant répondre aux « véritables » besoins des citoyens.

Si nous ne prenons pas ces connexions et leurs répercussions au sérieux, nous pourrions faire face à une polarisation de la démocratie européenne, à une augmentation des discriminations des personnes ayant des besoins sociaux

et à un éloignement des institutions démocratiques par rapport aux citoyens qu'elles sont censées servir.

La Commission européenne a son rôle à jouer

C'est elle qui peut proposer des politiques et des lois et les financer suffisamment par le biais de divers

instruments, tels que le Fonds social européen. Toutefois, il nous faut là aussi montrer davantage d'ambition. Il ne suffit pas de proposer des mesures qui peuvent être aisément adoptées, mais des mesures nécessaires pour le bien des citoyens européens.

Ce n'est qu'en écoutant la réalité du terrain, en prenant en compte l'expérience des citoyens qui vivent dans la pauvreté et qui souffrent de l'exclusion et en s'entretenant avec des organisations comme la nôtre qu'un véritable changement pourra s'opérer. L'Union européenne et ses États membres doivent travailler avec nous s'ils veulent une Europe sociale. Ils doivent également reconnaître que les politiques sociales doivent être au cœur de la démocratie européenne. ■

Heather Roy,

secrétaire générale d'Eurodiaconia



Eurodiaconia  *Connecting faith and social justice through action*

Ce que fait Eurodiaconia

Notre réseau européen, composé de 48 membres établis dans 32 pays, partage l'expérience de ses membres pour travailler de concert avec les citoyens de toute l'Europe et pour remarquer d'emblée quels sont les changements systémiques et structurels nécessaires afin de parvenir à des politiques sociales et économiques efficaces qui donnent la priorité à la justice et à l'inclusion sociale. Nous proposons une véritable politique, nous suivons les

pactes comme le socle européen des droits sociaux et nous informons l'Union européenne sur ce qui fonctionne ou pas, et comment nous pouvons améliorer et influencer l'adoption de ces pactes. Nos membres se rendent à Bruxelles pour s'entretenir avec les décideurs sur ce qu'il se passe d'Erevan à Reykjavik dans les domaines des services de soins, des soins de santé, des soins aux enfants, des prestations sociales, de l'accès à l'emploi, de

l'intégration des migrants, etc. Nous menons différentes campagnes, comme le prouve la prochaine pour les élections européennes. Celle-ci encouragera les citoyens à voter non pas pour eux-mêmes mais pour des valeurs comme la solidarité et l'intégration. Nous travaillons également avec nos membres afin d'identifier les meilleures pratiques en matière de services et de politiques et nous les partageons avec les instances européennes.



Comment partager les avancées sociales d'un pays à l'autre ?

T. M. : Ce n'est pas facile mais la force de l'exemple est importante. Des pratiques innovantes existent partout, il faut les partager davantage. À Strasbourg, par exemple, a été créé le centre pluridisciplinaire dédié au traitement du cancer du sein. C'est-à-dire que plusieurs spécialités (gynécologie, chirurgie, oncologie, etc.) travaillent ensemble pour mieux traiter les patientes et obtenir de meilleurs résultats. Aujourd'hui, la pluridisciplinarité pour le traitement du cancer du sein est devenue une norme européenne. Le partage de la communauté médicale de différents pays s'est étendu aux États. Cela n'a pas nécessité forcément plus de moyens financiers mais ils ont été utilisés de manière plus optimale. Autre exemple, les ministres des États membres se sont rendus dans les EHPAD du Danemark

pour se rendre compte de la politique danoise dans l'accompagnement des personnes âgées. Les échanges entre États et la rencontre avec les acteurs locaux favorisent la coopération. Il faut obtenir des élus le soutien à ce genre de projets et à la recherche.

Comment intéresser et associer les citoyens aux questions européennes ?

T. M. : L'Europe a été accusée de tous les maux mais on oublie un peu vite qu'elle s'est construite sur la volonté des Européens. Les eurodéputés sont élus par les citoyens et le Conseil de l'Union européenne est le reflet des gouvernements de chaque pays. Si

L'Europe paraît si éloignée, c'est que les gouvernements et les citoyens l'ont laissée échapper.

Il est vrai aussi que l'Europe est très imparfaite. Les projets doivent être plus exigeants. La démarche représentative n'est également pas assez présente. De l'information à la co-construction, il y a plusieurs niveaux pour mobiliser les citoyens. En les associant, les décisions sont davantage comprises et acceptées.

Les consultations citoyennes permettent ainsi de s'exprimer hors du cadre des élections. ■

Propos recueillis par Fabienne Delaunoy, journaliste

Questions à Thierry MICHELS

Élu de la République en marche à la commission des affaires européennes et à celle des affaires sociales au Parlement, le député du Bas-Rhin a une conscience aiguisée des enjeux de la solidarité en Europe.

Quels sont les intérêts à favoriser la solidarité européenne ?

Thierry Michels : Les États de l'Union européenne sont trop en compétition entre eux, notamment par rapport aux coûts de la main-d'œuvre, et cette compétition se fait au détriment des acquis sociaux. L'harmonisation des droits sociaux permettrait de hausser le niveau de vie et favoriserait l'intégration sociale. La solidarité peut se traduire à travers la transition énergétique par exemple. Les pays comme la Roumanie et la Bulgarie sont encore très dépendants du charbon. Ensemble, nous pouvons aider à ce que ces pays trouvent une façon de sortir de cette dépendance, en les accompagnant dans la reconversion. C'est une volonté politique qui doit prendre en compte l'aspect économique, en permettant un retour à l'emploi de ceux qui vivent actuellement de l'exploitation du charbon. L'enjeu est aussi écologique car la pollution ne s'arrête pas aux frontières. La solidarité peut s'exercer aussi avec les pays en voie de développement.

L'afflux de personnes en Europe pour des raisons économiques nous pose question. Peut-on ou non accueillir ces migrants ? Une des solutions serait de permettre à ces pays de se développer en les accompagnant vers un modèle plus vertueux et éviter qu'ils reproduisent les erreurs qu'on a commises. En allant tout seul, on va plus vite mais en allant ensemble, on va plus loin.

“

En allant tout seul, on va plus vite mais en allant ensemble, on va plus loin.

”

Nos valeurs sont menacées, demandons une #EuropeAccueillante

Les gouvernements européens n'arrivent pas à faire face aux enjeux posés par les migrations. Des citoyens européens se sont mobilisés pour apporter leur soutien aux personnes migrantes. Un groupe d'ONG, membres de la Plateforme européenne sur l'asile et la migration, propose des solutions réalisables.



Le 15 décembre 2017, sept Européens ont déposé auprès de la Commission européenne une Initiative citoyenne européenne (ICE). Cet outil de démocratie participative permet de proposer des changements légaux.

#EuropeAccueillante replace le citoyen au centre de la politique migratoire et renforce le respect des droits des personnes migrantes et réfugiées.

L'Initiative demande à la Commission de : mettre un terme au « délit de solidarité » pratiqué par plusieurs États membres de l'UE ; assurer le respect des droits fondamentaux des personnes migrantes et des demandeurs d'asile en renforçant les mécanismes des plaintes face à l'exploitation au travail et aux maltraitements des gardes-frontières européens ; soutenir financièrement les personnes et organisations qui accueillent des personnes réfugiées.

Une alliance de la société civile

Coordonnée depuis Bruxelles, la campagne vise à montrer que

dans toute l'Europe des milliers de personnes se mobilisent, disent haut et fort à leurs dirigeants qu'elles veulent avoir le droit d'aider. La campagne rassemble des organisations de la société civile, des citoyens européens solidaires, les signataires de l'Initiative citoyenne européenne, mais aussi des organisations indépendantes. C'est la première fois qu'une alliance pan-européenne est créée sur la question migratoire. L'alliance rend visibles les citoyens solidaires et occupe un espace public trop souvent vecteur de repli identitaire et xénophobe.

Le délit de solidarité

Les soutiens de la campagne se positionnent fermement sur le délit de solidarité. La campagne s'articule sur la rédaction et la diffusion de tribunes communes et de communications sur les réseaux sociaux dénonçant des cas concrets de criminalisation de la solidarité¹. Ces actions conjointes ont permis de mettre les demandes de l'ICE à l'ordre du jour des décideurs européens.

Création d'un Observatoire européen de la criminalisation

En juillet, le Parlement européen a adopté une résolution afin de mettre en œuvre des recommandations

pour mettre fin à la criminalisation de l'assistance humanitaire. En outre, la Commission européenne a accepté l'idée de créer un Observatoire européen de la criminalisation lors d'une audition publique au Parlement européen en septembre. En octobre le Parlement a rendu le Fonds asile migration et intégration (FAMI)

“
C'est la première fois qu'une alliance pan-européenne est créée sur la question migratoire.
”

accessible aux autorités locales en ligne directe. Les villes et les régions souhaitant mettre en œuvre des actions d'intégration pourront être soutenues financièrement sans nécessairement passer par les autorités nationales, et donc les gouvernements en place.

La Commission a décidé d'une augmentation du budget dédié aux actions de la société civile en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés dans sa proposition pour le prochain budget pluriannuel de l'UE. Enfin, le Parlement a voté en décembre une résolution pour mettre en œuvre un visa humanitaire permettant de demander l'asile depuis l'étranger.

Pour suivre les avancées et soutenir l'alliance pour une #EuropeAccueillante, visitez le site :

<https://weareawelcomeurope.eu/fr> ■

Claire Chevrier,
coordinatrice ICE
Belgique - France - Luxembourg

¹ Comme les lois du Parlement hongrois du 20 juin 2018 ou les poursuites légales contre Sean Binder et Sarah Mardini en Grèce.

La puissance du web au service des solidarités

Internet et les réseaux sociaux permettent aux organisations internationales humanitaires de faire connaître leurs actions et de mobiliser plus rapidement et massivement. Cela ne peut se faire sans une stratégie solide, indispensable pour servir au mieux une cause.

« **Q**uand on est une association, même d'envergure internationale, on a souvent peu de moyens par rapport aux États et aux grandes multinationales », explique Mehdi Leman, chargé de communication web pour Greenpeace. « Chez nous, les mobilisations en ligne nous aident à rendre nos campagnes de lutte visibles contre les atteintes à l'environnement et nous permettent d'enclencher un véritable rapport de force avec les grands pollueurs et les auteurs de crimes environnementaux. »

Au Réseau Action climat, la communication numérique est notamment utilisée pour « diffuser des outils avec un fort impact visuel (images, photos, GIFs, vidéos) », détaille Simon Coquillaud, responsable de la communication. Pour Mehdi Leman, devant une mobilisation de plusieurs dizaines de milliers de personnes, « même les grandes entreprises ne peuvent pas faire la sourde oreille ».

C'est Greenpeace, avec d'autres organisations, qui a attaqué en justice l'État français pour son « inaction contre le dérèglement climatique ». « L'affaire du siècle » a été soutenue par deux millions de personnes, via une pétition en ligne.

De son côté, « la plus belle victoire » du Fonds international pour la protection des animaux (Ifaw), selon sa chargée de marketing en ligne en France et Afrique francophone Amélie Douillet, c'était la récolte de plus de 1,2 million de signatures en mars dernier.

Cette campagne visait le commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche et lui demandait de mettre un terme au commerce de l'ivoire dans l'Union européenne.

Une stratégie requise

Construites avec des personnes aux différentes compétences, les stratégies de communication numérique varient selon les projets et doivent être cohérentes avec la politique menée par l'organisation.

« Il arrive souvent que la stratégie soit construite de façon transversale par différents bureaux nationaux de Greenpeace qui vont synchroniser leurs activités de communication pour plus de clarté et d'efficacité », détaille Mehdi Leman.

« Certaines campagnes sont lancées uniquement en France quand il s'agit de servir des objectifs nationaux », relate

Amélie Douillet, comme celle intitulée « Le prix de la vie sauvage » sur les coulisses du commerce des espèces sauvages. « Avoir une stratégie est essentiel. Cela nous permet de nous coordonner pour avoir plus de portée et plus de chances d'atteindre notre objectif. »

« Les cibles des campagnes sont déterminées en concertation avec les associations membres du réseau, pour servir les objectifs politiques définis », dit de son côté Simon Coquillaud.

“

Devant une mobilisation de plusieurs dizaines de milliers de personnes, même les grandes entreprises ne peuvent pas faire la sourde oreille.

”

GREENPEACE

IFAW
Fonds international pour la protection
des animaux

**réseau
action
climat**

Des sympathisants acteurs du changement

L'intérêt du numérique, c'est aussi de garder contact avec les donateurs et les sympathisants. « C'est un canal puissant, affirme Amélie Douillet. Nous informons nos donateurs de l'avancée de nos projets et leur donnons des nouvelles des différents animaux qu'ils ont aidés. Sans nos sympathisants, nous ne pourrions pas faire tout ce travail ! Nous leur devons cette transparence. Il est aussi essentiel de pouvoir montrer qu'ils sont eux aussi acteurs. »

Maintenir une relation de proximité est « très précieuse », pour Mehdi Leman. « Elle est très pratique pour garder l'oreille collée au terrain des mobilisations locales et répondre aux questions qu'on nous pose sur l'huile de palme, les pesticides, la surpêche ou encore la voiture électrique. »

Les bilans de ces actions numériques menées sont tout aussi essentielles. « Un travail d'évaluation permet de voir quels objectifs ont été atteints ou non, pour confirmer que nos ressources ont été bien utilisées et questionner sans cesse les stratégies et tactiques que nous mettons en place sur le web », conclut Mehdi Leman. ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste



Le règlement Dublin reflète un manque de solidarité entre États

Ce règlement juridique du droit d'asile institue le fait que le pays dans lequel a été formulée la demande d'asile est celui qui est chargé de son instruction et de la décision finale. La Cimade plaide pour la mise en place d'un dispositif dans lequel c'est l'Europe comme entité qui serait chargée de l'accompagnement des personnes.

Le règlement Dublin III du 26 juin 2013 cristallise les tensions entre les membres de l'Union européenne ainsi qu'avec les quatre autres pays qui l'appliquent (la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) depuis la crise migratoire qui a commencé en 2015. Alors que dans l'Hexagone, environ 6 000 personnes étaient visées par ce règlement en 2014, en 2018, elles seraient entre 38 000 et 40 000, soit plus d'un tiers des demandeurs d'asile.

Ce règlement prévoit que l'examen de la demande soit du ressort du premier pays où les migrants arrivent. Le fichier Eurodac permet de récolter leurs empreintes et données personnelles et ainsi de remonter au premier pays

enregistreur, l'Italie et la Grèce étant en tête. Ce système engendre une répartition inégale, chaque État restant autonome pour décider ou pas d'accorder l'asile, et des différences de traitement peuvent être constatées d'un pays à l'autre.

Le choix du pays par le migrant

Alors que l'Union européenne réfléchit à un Dublin IV « pour durcir le dispositif » selon la Cimade, l'association d'aide aux migrants plaide pour que la demande d'asile ne soit plus de

la responsabilité d'un seul État mais de l'Europe. « Une meilleure répartition pourrait s'effectuer selon les capacités d'accueil de chaque pays et grâce à une procédure commune », explique Gérard Sadik, coordinateur national chargé de l'asile à la Cimade.

L'association milite pour un changement de paradigme : les migrants doivent pouvoir choisir le pays où ils souhaitent faire une demande d'asile.

Un système « inefficace »

Gérard Sadik estime que Dublin est un « système inefficace et vecteur d'exclusion » car ce règlement est mal appliqué. Le transfert d'un pays à l'autre n'est que de 10 %, « alors que la logique est que le transfert soit réalisé le plus rapidement possible. En France, c'est le contraire qui se passe », relate-t-il. Les procédures sont régionalisées et les convocations et demandes doivent être enregistrées dans les préfectures, qui, depuis la réforme des collectivités locales, sont réduites au nombre de régions. « L'administration ne sait pas appliquer intelligemment le règlement et fait de fausses interprétations. »

“
L'administration ne sait pas appliquer intelligemment le règlement et fait de fausses interprétations.
”

Cela contraint les demandeurs d'asile à vivre de façon précaire, à attendre une décision de retour dans le premier pays d'accueil. « L'attente peut durer entre sept mois et deux ans », selon Gérard Sadik. En attendant, les « Dublinés » ne peuvent faire une demande auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et sont privés des conditions d'accueil. ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

L'Armée du Salut à l'oreille des dirigeants européens

Créé en 2014, le bureau des Affaires européennes est installé à Bruxelles, à proximité des institutions européennes.



C'est sous l'impulsion du quartier général international de l'Armée du Salut, basé à Londres, que ce bureau a vu le jour. Installé au siège de l'Armée du Salut Belgique, il est géré par trois personnes, le major Mike Stannett, responsable de l'Armée du Salut Belgique, le major Ruth Stannett et Vera Nygard, chargée de développement.

Son rôle est de représenter le travail et les actions de l'Armée du Salut au niveau européen et de dialoguer avec les instances politiques européennes comme le Parlement et la Commission ainsi qu'avec les autres organisations religieuses. « Notre but est d'améliorer la mission de l'Armée du Salut et d'avoir une influence sur les décisions prises au plus haut niveau européen, explique Mike Stannett. Nous identifions les problématiques et essayons de répondre de la façon la plus cohésive possible. Pour cela, nous développons notre réseau avec des partenaires pour répondre au mieux aux priorités. »

Une présence supranationale

Forte de son expertise et de sa longue expérience auprès des exclus de la société, il était évident pour l'Armée du Salut de prendre une position supranationale qui dépasse les frontières des États de l'Union européenne.

« Les problématiques rencontrées sont souvent partout les mêmes, relate Mike Stannett, et au niveau européen, nous pouvons être plus pertinents pour proposer des solutions. »

Pour mieux appréhender les problèmes, le bureau des Affaires européennes assiste aux sessions du Parlement et aux conférences ainsi qu'aux réunions de travail des commissions, il intervient également en séance pour contribuer aux politiques menées et fait des déclarations publiques. « Nous publions aussi des rapports et par-

tageons les pratiques avec d'autres organisations. » Par le plaidoyer et le lobbying, le bureau de l'Armée du Salut entend faire avancer les priorités qu'il s'est fixées : lutter contre le trafic humain, la ségrégation envers les Roms, et la pauvreté et le mal-logement ; proposer des réponses à la crise des migrants, améliorer la justice sociale et soutenir le développement durable. « Il est difficile de mesurer quel est notre réel impact, selon Mike Stannett, car nous sommes une petite composante de la société civile qui dialogue sur ces questions. » L'Armée du Salut a également choisi de mener son propre programme, et pas celui de l'Union européenne aux fonds plus importants. Mais l'organisation ajoute sa voix aux autres organisations humanitaires. « Ensemble, nous pouvons dire que nous avons de l'influence sur l'Europe qui est plus attentive aux méfaits des mesures d'austérité qu'elle a créées. »

Un travail sur la durée

L'Armée du Salut, avec ses partenaires, a ainsi pu participer au développement des droits sociaux, l'Union européenne ayant mis cette priorité à son agenda.

« Nous menons un travail de fond sur la durée et il est important qu'en tant qu'Église et avec les autres organisations religieuses, nous soyons l'âme de l'Europe. Nous sommes là pour défendre les moins privilégiés, pour donner une voix à ceux qui n'en ont pas, pour partager les valeurs chrétiennes et faire en sorte que les responsables politiques répondent aux besoins humains, en leur rappelant leurs responsabilités envers les citoyens. » ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste



Le Pacte de Marrakech pour quoi faire ?

Le 19 décembre dernier, l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté à New York un document qui a suscité de multiples réactions. Il s'agit du Pacte de Marrakech, du nom de la ville marocaine où il avait été discuté la semaine précédente, très exactement 70 ans, jour pour jour, après l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Ce Pacte mondial « pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » est, comme celui sur les réfugiés, adopté aussi en décembre dernier sans provoquer les mêmes inquiétudes, une commande de l'Assemblée générale des Nations-Unies, décrite dans la Déclaration de New-York de septembre 2016.

Deux ans ont été en effet nécessaires pour aboutir à ce texte approuvé par 152 pays sur les 193 membres de l'ONU. Sur un tel sujet on imagine les longues discussions où les négociateurs doivent aboutir au compromis acceptable par le plus grand nombre. Pour certains commentateurs, il n'est donc qu'un ensemble de bonnes intentions qui ne changeront rien au sort terrible de beaucoup de migrants ; pour d'autres en revanche, c'est un document dangereux ouvrant, sans limite aucune, la porte des pays développés à tous les migrants du monde. Qu'en est-il réellement ?

Un texte non contraignant

Contrairement à ce qui a été souvent dit, c'est un texte non contraignant, respectant le droit souverain de chaque pays de définir les éléments de sa propre politique migratoire. Il crée pourtant un cadre essentiel de coopération et de coordination sur un sujet complexe et s'inscrit dans le cadre des conventions déjà existantes d'institutions comme l'ONU ou l'Organisation internationale du travail. Il est fondé sur dix principes directeurs et organisé autour de 23 engagements reprenant plusieurs de ceux déjà pris dans de précédents documents internationaux. Il rappelle la nécessité primordiale de lutter contre toutes les raisons qui poussent les migrants à quitter leur

pays d'origine, de rendre accessibles et souples les filières de migrations régulières afin d'éviter toutes celles dangereuses aux mains de trafiquants.

Il établit le besoin de collecter des données précises et incontestables sur les migrations pour aider à la construction de politiques fondées sur des faits constatés. Cette collecte doit aussi alimenter dans chaque pays, dans chaque région du globe, un débat public pour faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues et lutter ainsi contre les discriminations dont les migrants sont l'objet.

Il insiste sur l'accès des migrants aux services de base en matière sociale en particulier dans les pays d'accueil, sur l'utilisation de la rétention administrative qu'en dernier ressort et sur la nécessité de garantir, lorsque toutes les voies de recours sont épuisées, un retour vers le pays d'origine dans la sécurité et la dignité.

La mise en œuvre de ce Pacte, difficilement présentable de manière synthétique, fera l'objet d'une évaluation périodique, région par région, puis au niveau international, dont il

sera rendu compte tous les deux ans devant l'Assemblée générale.

Alors, un texte de plus ? Pour quoi faire ? Rappel-lerait-il à tous les pays du monde qu'ils sont tous des pays d'émigration, ce serait bien. Servirait-il à provoquer des débats apaisés pour construire entre pays du Nord et pays du Sud des politiques responsables et respec-tueuses des migrants, ce

serait mieux. Encore faut-il le lire et combattre toutes les fausses idées, colportées ici ou là, avec souvent pour seul objectif d'inquiéter par exemple nos concitoyens. ■

Henry Masson,
bénévole à la Cimade

Le délit de solidarité au défi des fraternités

Dans un récent numéro de *Proteste* (n° 153 – mars 2018), Cédric Herrou répondait à quelques questions sur son action militante dans la vallée de la Roya. Poursuivi à plusieurs reprises pour avoir apporté de l'aide à des migrants à la frontière franco-italienne, il se demandait comment en France « *la fraternité, élément de notre devise, [pouvait] être ainsi ignorée, bafouée ouvertement et sans état d'âme par ceux-là même qui devraient la faire respecter. C'est une forme de trahison de notre histoire, de ce qui fait la France* ».

C. Herrou a été condamné en première instance à une amende puis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à quatre mois de prison avec sursis. En juillet dernier, en réponse à une question prioritaire de constitutionnalité, déposée par son avocat lors d'un pourvoi en cassation, et dont la Cimade était partie prenante, le Conseil constitutionnel a reconnu le caractère constitutionnel du principe de fraternité.

Cela implique « *la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national* ». La distinction est faite entre l'aide apportée au séjour irrégulier et celle apportée à l'entrée irrégulière. Comme cela est rappelé, les étrangers n'ont aucun droit de caractère général et absolu d'entrer et de séjourner en France.

Une grande liberté d'interprétation

Le Conseil juge donc implicitement que, si l'aide au séjour irrégulier est considérée comme une marque de fraternité, l'aide à l'entrée irrégulière ne peut en revanche, sauf en cas de danger, bénéficier d'une exemption pénale et ce même si cette aide a un caractère humanitaire.

La loi asile et immigration, adoptée au milieu de l'été dernier (*Proteste* n° 156 – décembre 2018), prend en compte la décision du Conseil constitutionnel mais *a minima*, en laissant une grande liberté d'interprétation aux magistrats sur les mobiles des auteurs d'infraction. Elle exonère en effet de poursuites

“ Le Conseil constitutionnel a reconnu le caractère constitutionnel du principe de fraternité. ”

pénales les actes qui ne donnent lieu à aucune contrepartie et qui consistent en « *conseils ou accompagnements juridiques, linguistiques ou sociaux ou toute autre aide apportée dans un but exclusivement humanitaire* ».

Apprécier l'action

Mais comment apprécier le but exclusivement humanitaire d'une action, si elle se double d'une position militante ?

En décembre 2018, la cour de cassation a cassé le jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui avait refusé à C. Herrou le bénéfice de certaines exemptions parce que c'est un militant. Elle prend acte de la décision du Conseil constitutionnel et le renvoie devant la cour d'appel de Lyon. Son parcours judiciaire n'est donc pas terminé et une autre instruction le vise dans un dossier similaire.

Cette évolution constitutionnelle, législative, n'a donc pas suspendu les poursuites contre les « délinquants solidaires », comme ils s'appellent eux-mêmes. Le 8 novembre dernier, sept personnes françaises, suisse et italienne étaient jugées au tribunal de Gap pour avoir participé au mois d'avril précédent à une marche solidaire pour dénoncer les actions d'un groupe identitaire qui menait des actions violentes, au col de l'Échelle près de Briançon, contre des personnes migrantes manifestement en danger dans un environnement hostile.

Elles ont été reconnues coupables d'aide à l'entrée d'un étranger sur le sol français et ont écopé de peines de prison de six à douze mois, en partie avec sursis. Elles ont toutes décidé de faire appel. D'ici à la publication de cet article, d'autres procès auront eu lieu et d'autres suivront encore... ■

Henry Masson,
bénévole à la Cimade



Vie

de la fédération

Élections du Conseil d'administration de la FEP : un nouvel élan associatif

Le samedi 6 avril 2019 aura lieu à Paris l'assemblée générale électorale de la FEP, qui se tiendra sous le signe d'une nouveauté : celle des premières élections régies par les nouveaux statuts de la fédération, adoptés le 14 juin 2018.

La principale nouveauté réside dans l'augmentation du nombre d'administrateurs, de 24 à 30.

C'est le collège national qui est affecté, puisqu'il passe de 9 à 15 administrateurs. Comme il est à élection directe, ses membres seront donc élus le jour de l'assemblée générale.

Les quinze administrateurs (nombre inchangé) du collège régional, en revanche, auront été déjà élus par les comités régionaux, lors des élections tenues depuis le début de l'année dans toutes les régions.

L'augmentation du nombre d'administrateurs a été pensée pour renforcer la

dynamique de la gouvernance, diversifier les profils et permettre l'entrée de nouvelles personnalités susceptibles d'apporter des sensibilités et des compétences nouvelles.

Les candidats sont, pour les deux collèges, présentés par les membres de la FEP, à savoir les personnes morales qui ont jugé pertinent de les proposer pour ces élections. Les profils et les actes de candidature seront dévoilés lors de l'AG, sous forme de courtes séquences vidéo, permettant aux membres de la FEP d'identifier et apprécier les candidats. De nouvelles personnalités sont ainsi apparues, que les électeurs

de l'AG auront le plaisir de découvrir lors de cette journée électorale. Gageons que ces nouveaux arrivants, par le désir qu'ils ont manifesté lors du dépôt de leur candidature, sauront donner un nouvel élan à la gouvernance, à l'heure où un nouveau projet sur quatre années sera également proposé aux collègues.

Nouveau projet + nouveaux administrateurs : un nouvel élan pour les années à venir ! Venez nombreux pour ces élections. ■

Jean Fontanieu,
secrétaire général de la FEP

Deux jours de réflexion au diaconat de Bordeaux pour l'accueil des étrangers

Pendant deux jours, les 17 et 18 décembre, l'ensemble des membres de la FEP travaillant sur l'accueil des étrangers s'est réuni à Bordeaux afin de discuter de l'avenir du programme de la fédération, adopté le 14 juin 2018.



Les représentants des régions ont notamment abordé l'appel à projet européen (Programme FIMA-AMIF) que la FEP a remporté en 2018. Ce projet a pour objectif l'accompagnement des familles dans leur intégration. Grâce à lui, la FEP pourra améliorer les préparations des voyages à Beyrouth, enrichir l'accueil des personnes et le développement des cours de FLE en France.

Par ailleurs, deux visites ont été organisées par le diaconat de Bordeaux dans le centre d'hébergement d'urgence de Tregay et dans le centre d'accueil des demandeurs d'asile des Capucins de Bordeaux.

Ces deux journées étaient également l'occasion d'accueillir Guilhem Mante, nouveau coordinateur du programme « Accueil des réfugiés » de la FEP. ■

Vie

de la fédération

Les orientations stratégiques de la FEP 2019-2021

La FEP a renforcé de manière ciblée ses orientations stratégiques pour les prochaines années. Elle a pour ambition de réinventer l'esprit fédératif en mettant au cœur de ses préoccupations les besoins de ses adhérents.

Pour cela, elle va développer ses espaces de réflexion, ses outils, ses formations... Mais elle souhaite aussi aller encore plus loin dans son engagement en prenant soin de ses structures.

Le numérique est également au cœur de l'actualité. Bien qu'ils ne soient pas toujours faciles à manipuler, la FEP doit néanmoins continuer à investir dans ces outils de communication afin d'atteindre la jeunesse, avenir de notre société. C'est en accompagnant ses membres dans l'usage des nouvelles

technologies que la FEP peut se révéler un atout pour ses adhérents.

Elle a de même besoin d'être plus visible, au niveau national comme international, afin de favoriser des liens et des partenariats. Elle souhaite développer un comité pour les questions éthiques, prêt à répondre à des interrogations sensibles de ses adhérents et des médias.

Pour partager tout cela, rendez-vous le 6 avril à la prochaine Assemblée générale de la FEP organisée à la Maison du Protestantisme à Paris. ■



La FEP recrute !

La FEP recrute un stagiaire pour renforcer le service communication. Ce poste donnera l'opportunité à la personne recrutée de découvrir tous les aspects des métiers de ce service. L'offre est à consulter sur le site du Carrefour de l'engagement protestant.

La FEP recherche également son Secrétaire régional Ile-de-France. Offre à consulter sur le Carrefour de l'engagement protestant. ■



Vie

de la fédération en région



Un stagiaire à la FEP Grand Est

José M. Alvarez, doctorant en psychologie à l'université de Strasbourg, est en stage à la FEP Grand Est durant l'année scolaire 2018/2019.

Après avoir effectué deux masters II, l'un en philosophie, spécialité recherche et l'autre en éthique, spécialité normes, vie et société, José M. Alvarez travaille actuellement sur

une thèse de doctorat sur le thème *La question de la subjectivité chez des jeunes en insertion professionnelle au dispositif Parcours 2 à Strasbourg.*

Pour compléter sa recherche, José M. Alvarez travaillera en lien avec le groupe de réflexion Enfance Jeunesse. D'une part, il apportera des éléments de discussion dans les groupes et et d'autre part, il rencontrera les jeunes dans les établissements et services qui souhaitent l'accueillir. ■

Heaven's Door, Foi, Entraide et Rock'n'roll, 10^e édition du festival pour les jeunes

La FEP y était, le 28 octobre, pour la 10^e fois, pour présenter l'action sociale.

Cette année Cécile Clément et Eve Chrétien (pour la FEP et l'ETAGE) ont invité les jeunes pour un jeu « Takoidantavalise » : que choisir, lorsqu'il n'y a que 3 mn pour préparer sa valise et prendre la route vers l'inconnu et devenir réfugié(e) ? L'ACAT a fait travailler les jeunes sur un quiz de cinq questions sur la réalité actuelle des droits de l'Homme. ■

Damaris Hege,
secrétaire régionale FEP Grand Est



Source : mpp34.org

Arc Méditerranéen

Petite histoire autour de la Maison de retraite protestante à Montpellier

Une histoire trouvant ses origines en ses fondateurs

C'est au milieu du XIX^e siècle, en 1842, que le consistoire de l'Église protestante de Montpellier décide la création d'un hospice ouvert « aux pauvres protestants ». Cette initiative a posé les bases de ce qui est devenu, à travers un long processus d'évolution, la Maison de retraite protestante aujourd'hui.

Ce modeste projet, qui comptait seulement 6 lits à l'origine, évolua rapidement. Étroitement lié à l'Église protestante de Montpellier pour ses valeurs morales et confessionnelles, des dons et prêts permirent de créer, le 26 avril 1845, l'Asile protestant, œuvre confessionnelle sans statut juridique propre.

Ouverture de l'actuelle Maison de retraite protestante

C'est le 1^{er} avril 1975 que la MRP ouvre ses portes à son emplacement actuel, sur les hauteurs de Montpellier jouxtant le bois de Montmort. Conçue initialement pour accueillir des personnes valides et autonomes, la MRP se veut être une résidence ouverte laissant ainsi une grande liberté d'action à ses résidents.

Pour accueillir le plus grand nombre et perpétuer les valeurs qui sont les nôtres, une convention avec le conseil général fut signée afin de pouvoir recevoir les personnes bénéficiant de l'aide sociale.



Pour suivre l'évolution des besoins des personnes âgées, une autre convention fut signée en 1979 permettant la mise en place d'une section de cure médicale.

Dès lors, la MRP n'eut de cesse de s'adapter, par de nombreux travaux et extensions, afin d'offrir à ses résidents la meilleure qualité de vie possible.

L'ancien Asile protestant des vieillards a donc évolué en une structure associative d'utilité publique ouverte à tous. Le conseil d'administration ainsi que la direction maintiennent un intérêt constant pour la condition de leurs résidents ainsi que des personnes âgées en général afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Aujourd'hui

L'association se compose de deux établissements : un service de soins infirmiers de 30 places ouvert au nord de Montpellier, qui dessert les villages alentour, et un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

La Maison de retraite protestante : c'est d'abord une maison, une atmosphère chaleureuse et familiale, qui accueille 91 résidents, une maison où l'on vient rendre visite, passer un moment, la journée. Un lieu dans lequel le résident est libre d'aller et venir à sa guise, au sein d'un environnement le plus adapté possible, dans la verdure du bois de Montmort.

Jacques Finielz,
directeur de la MRP

Vie

de la fédération en région

Le Café d'Anaïs



De la solidarité au développement durable

Le Café d'Anaïs fait vivre la solidarité en renforçant le lien social dans le respect de l'environnement.

Le développement durable est un phénomène dont les racines sont plurielles et puisent dans différentes sources : sociales, culturelles et économiques.

Tous ces paramètres sont parfois difficiles à réunir dans un seul et même projet ! Le café social et solidaire de Nîmes, porté par le réseau ANAIS (réseau des Associations nîmoises d'action et d'intervention sociale) regroupant actuellement plus de 45 associations, a souhaité être attentif à toutes ces dimensions pour créer un lieu qui soit respectueux de notre environnement, mais aussi et surtout des habitants. Le café crée des ponts de solidarité, notamment entre les associations et les habitants, tout comme entre les habitants et l'environnement.

Notre volonté : vivre la fraternité, la tolérance, la mixité, la transparence, la solidarité, et renouer des liens

bienveillants entre les habitants tout en respectant un environnement naturel, économique et culturel dans nos actions concrètes. Cette volonté se vit aujourd'hui au café, à travers plusieurs dimensions. Tout d'abord, l'organisation d'événements multiples gratuits et accessibles à toutes et à tous, menés par les associations nîmoises : groupes de paroles, ateliers créatifs, conférences, projection de films, etc.

L'accueil inconditionnel des habitants par les bénévoles : service, discussions, jeux.

Ensuite, la consommation de produits biologiques, locaux et issus du commerce équitable, à des prix modérés, et la gestion écologique du lieu : appareils basse consommation, fournisseur d'énergie verte, production limitée des déchets, recyclage, récupération, mise en place d'une armoire à dons, etc.

Une transparence totale

Pour Audrey Thébaud, responsable du Café d'Anaïs, le cadre administratif

est basé sur une gestion désintéressée et participative ! En effet, le conseil d'administration est composé de représentants associatifs et de citoyens, les revenus générés par le comptoir sont reversés directement au café pour assurer son bon fonctionnement, les bénévoles s'investissent dans des groupes de travail pour faire avancer le projet ensemble, etc.

En quelques mots, le Café d'Anaïs s'imprègne des différentes facettes du développement durable pour assurer la pérennité et la viabilité de ses actions. Il montre, par l'exemple, qu'il est possible de vivre ensemble dans un lieu qui soit respectueux, lumineux, et bien entendu chaleureux, où l'on peut échanger, s'entraider, s'épauler, et que parfois, tout en sirotant, on peut se relever... ■

Damaris Hege,
secrétaire régionale
de la FEP Grand Est

AGENDA

Mars 2019

06 mars

Groupe de réflexion EHPAD CSI SSIAD (77)

Avril 2019

06 avril

Assemblée générale FEP Paris (75)

Mai 2019

22 mai

Groupe de réflexion EHPAD CSI SSIAD (77)

*Retrouvez l'agenda complet sur :
www.fep.asso.fr*

culture



Café Polisson



Café polisson raconte l'émancipation de ces femmes qui marchèrent et chantèrent pour leur liberté !

Café polisson est un spectacle qui mélange des chansons populaires coquines et réalistes du Second Empire, des couplets issus du répertoire d'Yvette Guilbert, des textes d'Aristide Bruant et d'autres compositeurs de café-concert. Sont ainsi abordés la

prostitution, les bordels, la syphilis, la prison, la « Veuve », *alias* la guillotine. C'est un spectacle drôle et intelligemment mis en scène. ■

Au théâtre de l'Épée de bois
Cartoucherie, Paris XII^e
Du 4 mars au 3 avril à 20h30
(les lundis, mardis, mercredis)

Un spectacle créé au musée d'Orsay en 2015 à l'occasion de l'exposition « Splendeurs et misères, images de la prostitution, 1850-1910 ».

Infos et réservations :
<https://www.epeedebois.com/un-spectacle/cafe-polisson/>

Tél : 01 48 08 39 74
Email : billetterie@epeedebois.com

<http://marchelaroute.free.fr/cafe-polisson.htm>

Les invisibles

Ça se passe l'hiver dans une ville du Nord. Par décision municipale, « L'Envol » va fermer ses portes. Mais pour les employées, il n'est pas question d'abandonner les femmes qui fréquentent ce centre d'accueil. Elles vont tout mettre en œuvre pour leur permettre de faire appel au meilleur d'elles-mêmes. Ainsi peut se résumer *Les Invisibles*, interprété par Noémie Lovski, Déborah Lukumuena, Audrey Lamy, Corinne Masiero, Sarah Suco, sous la direction de Louis-Julien Petit. Un chef-d'œuvre qui donne à réfléchir sur le système social et son effet sur les personnes isolées. ■

Au cinéma depuis le 9 décembre et à voir dès que possible à la maison !



La Lune, du voyage réel aux voyages imaginaires, l'exposition au Grand Palais à Paris

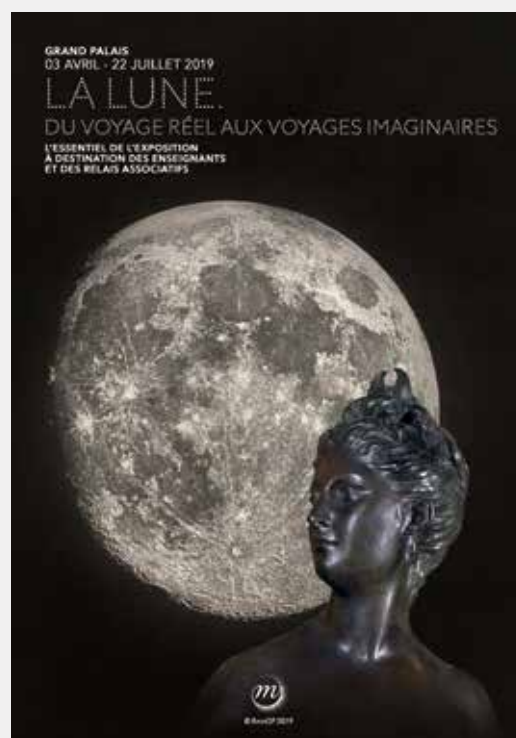
Le Grand Palais consacre une exposition à la Lune et à ses représentations dans l'art du 3 avril au 22 juillet 2019. Une rétrospective qui part de la mission *Apollo 11* pour voyager dans le temps à la découverte de la vision si particulière qu'avaient artistes et scientifiques de ce satellite de la Terre.

Composée de cinq parties, l'exposition débute avec le voyage réel, la mission *Apollo 11* de 1969, pour ensuite remonter le temps et faire ressortir « toutes les facettes » des voyages imaginaires sur la Lune à travers la

présentations d'œuvres majoritairement européennes, mais également en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. ■

Grand Palais,
du 3 avril au 22 juillet 2019

Plein tarif : 14 €
Tarif réduit : 10 €
Tarif tribu
(4 personnes dont 2 jeunes de 16-25 ans) : 38 €





Notre charte

La pauvreté et les précarités,
le chômage, la solitude, l'exclusion
et les multiples formes de souffrance
ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la déclaration universelle des droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile. Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à

part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des

souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable.

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Vous apporte

des informations sur l'actualité sociale, médico-sociale et sanitaire ainsi que sur les initiatives des associations membres et des partenaires.

Vous offre

des éléments de réflexion sur les questions d'actualité et les problèmes de société dans un dossier thématisé.

Vous présente

la vie de la Fédération, ses actions, ses projets, ses prises de position.



Oui, je m'abonne à **Proteste**

Abonnement Individuel

- 1 abonnement annuel (4 numéros)35€ ☐

Abonnement Adhérent

Profitez de l'offre réservée aux associations et du tarif dégressif pour les multi-abonnements !

- 1 abonnement annuel (4 numéros) 28€ ☐

- À partir de 2 abonnements,
profitez d'une offre à 15€ par abonnement x 15€ = € ☐

- À partir de 5 abonnements,
profitez d'une offre à 10€ par abonnement x 10€ = € ☐

En cas de multi-abonnements
merci de renseigner, sur papier libre, les nom, prénom et adresse des différents abonnés.

Nom	
Prénom	
Organisme	
Fonction	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Mail	
Téléphone	
	Signature

À remplir et à envoyer avec votre chèque (à l'ordre de la FEP) à :

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est - Abonnement Proteste 1B
Quai Saint-Thomas - BP 80022 - 67081 Strasbourg - Tél. : 03 88 25 90 44



Portrait

La pétillante

Nina de Lignerolles

Nouvelle secrétaire régionale de la Fédération de l'Entraide Protestante pour la région Sud-Ouest, cette quinquagénaire dynamique s'enthousiasme de la rencontre avec les autres.

En novembre dernier, Nina de Lignerolles a pris son poste au sein de la FEP, vacant depuis deux ans. De son bureau, installé dans une maison de retraite à Bordeaux, elle reçoit les associations membres (une quarantaine pour la région Sud-Ouest) mais se déplace la plupart du temps.

“

« Je me situe à mi-chemin entre une VRP et une ambassadrice, explique-t-elle. Mon objectif est de rencontrer les acteurs de l'entraide, salariés et bénévoles, de créer du lien entre associations membres et de réfléchir, avec eux, à trouver des solutions aux problématiques qui peuvent survenir. »

Pour la secrétaire régionale, derrière toute rencontre, il s'agit de garder une posture d'égal à égal. *« Je ne me mets pas dans une position de sachant, à apporter des recettes toutes faites. Je souhaite trouver des mécanismes et des solutions en partenariat avec les autres. Les choses qui ne vont pas sont faites pour être améliorées. »*

Une place légitime aux bénévoles

Nina de Lignerolles peut compter sur son expérience professionnelle dans le monde associatif, y compris au sein de la FEP, pour mener à bien cette mission. La place des bénévoles

et l'éducation populaire sont des sujets auxquels elle est sensible. Deux étapes dans sa vie l'ont marquée. Animatrice pendant douze ans à la fondation Bagatelle, dont dix ans comme responsable du centre social à Talence, elle et son équipe ont redonné une place légitime aux bénévoles.

J'ai la chance d'allier mon travail et mes convictions personnelles.

”

Bien avant, enfant, elle était scoute aux Éclaireurs et éclaireuses unionistes de France, dont quatre ans responsable de la meute à Bergerac. Puis elle y est devenue salariée pendant sept ans et a participé à la formation des responsables et à l'animation du réseau (commissions thématiques, aide à la création de nouveaux groupes).

Un challenge

Aujourd'hui, elle vit cette nouvelle mission de secrétaire régionale comme un challenge.

« J'ai acquis des connaissances sur l'organisation de la vie sociale mais le poste de secrétaire régionale est nouveau pour moi. J'ai l'enthousiasme d'une débutante. Quand, à mon âge, on est parfois un peu fatigué de travailler, c'est très galvanisant. »

« Nous avons développé leurs compétences en cherchant à les insérer autant que possible dans la gouvernance. »

Nina de Lignerolles connaît ses faiblesses et les a apprivoisées, comme elle dit : *« Ça évite de se flageller car je suis du genre à me poser beaucoup de questions. »* Dans un poste qu'elle découvre, elle compte sur sa curiosité pour *« comprendre, apprendre et découvrir »*. Elle souhaite aussi pouvoir s'appuyer sur les autres. *« J'aime demander les avis et j'apprécie les efforts entrepris par la FEP pour m'accompagner et la rencontre de gens généreux sur le terrain. »*

En marche

Si Nina de Lignerolles se sent portée, c'est qu'elle apprécie d'allier son travail et ses convictions personnelles. *« Je travaille avec des personnes qui visent à réduire les inégalités et à protéger les plus vulnérables. Je le vois comme une chance et ça me nourrit. »* Élevée dans une famille protestante, la secrétaire régionale préfère évoquer le chemin plutôt que les racines. *« Moi j'ai des pieds, pas des racines, je bouge. Je pense qu'on est le fruit d'un mélange, de rencontres et qu'on apprend toujours. »* ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste